

SAISON 2010/2011

COMPTE RENDU REUNION N°1

Lundi 30 aout 2010 Ponts de Cé.

Présents :

Président CRT : Eric HEURTEBIZE – *CTS* : Michel LEVI DI LEON

ATD : Arnaud POTHIRON - Mohamed BENNANI

Présidents de CDT ou représentant : David CHEVALIER - Anthony GUIGNARD - Mickaël BARDIN - Marc BOURDIN - Olivier BOUVET

Excusés : Pascal HINCKEL - Julien MORILLON - Philippe DELAUNE- Céline CHABRUNT

Absents : Jean-Pierre BROUARD - Nicolas VIEHE

Remerciement du président pour la présence de l'ensemble des comités à cette réunion, ce qui n'a pas été le cas depuis nombre de réunion. Le CTS quand à lui demande à ce que chacun prenne le temps de répondre aux convocations pour en assurer la logistique ...

Question du président sur comment vont les comités :

Le cd 85 ne va pas bien. Inquiétude vis à vis de la situation de la FFVB, de ce fait pas l'esprit clair pour parler de projets. Moral en berne.

Gestion du quotidien pour le cd 44 avec peu de projection et des projets à 1 an. Relativement fataliste. Préserver l'existant reste la priorité.

Rebond d'Eric Heurtebize sur le besoin de fidélisation donc de mise en place de projet devant favoriser ce facteur nécessaire à l'amélioration du développement (améliorer la formation des cadres de jeunes, etc...)

Une des solutions pourrait être à l'image de Mickael BARDIN(53) qui au travers d'un groupement d'employeur arrive à intervenir sur les jeunes principalement et développe une activité fondamentale.

Question : la ligue peut-elle faire une note d'information à destination des clubs sur le comment faire pour créer un groupement d'employeur, quelles sont les aides possibles, quels sont les types de contrats possibles ? Il faut un mode d'emploi « clef en main » pour simplifier les démarches administratives qui freinent les clubs.

Retour sur le courrier de Marc BOURDIN en réaction, à la demande de la CRT d'organiser des regroupements d'entraîneurs spécifiquement axés sur les jeunes (>11 ans), de réaliser cette action sur les catégories baby plutôt qu'au dessus. La discussion s'oriente sur le fait que toute action à destination des jeunes, quelle que soit leur catégorie, est à développer. La demande de mise en place d'une action de formation à destination des entraîneurs jeunes est ainsi réitérée à l'ensemble des départements à une date de leur choix.

Acté par le CD 44, prévu par le CD 49. Attente des autres départements.

Organigramme des comités

Modifications à réaliser sur l'organigramme de la saison passée.

Président CDT 49 : Olivier BOUVET

Président du CDT 72 : information à venir.
Pas de changements pour les autres comités

Calendrier des réunions

Prochaine réunion programmée le lundi 22 novembre à Angers. Au vu des emplois du temps de chacun, les départements souhaitent limiter le nombre de CRT dans l'année.

Compte rendu de stage CRE

Les comptes-rendus seront envoyés aux familles et aux comités dès réception à la ligue. Il est rappelé que des fiches individuelles sont établies par joueurs et joueuses avec des axes de travail à développer dans les clubs. Les entraîneurs de club sont les bienvenus s'ils souhaitent avoir des informations complémentaires à ce propos et peuvent joindre en direct les entraîneurs des sélections (coordonnées sur organigramme).

Organisation des interdépartementaux

Interdépartementaux aller le 11 novembre dans le 85 probablement aux herbiers.
Journée retour en Mayenne le 8 mai.

Participation du CD 35 :

Invitation souhaitée sur l'ensemble des catégories. Si les 6 équipes sont présentes, une formule de poule avec tirage au sort sera mise en place sur toutes les catégories lors des « aller » hormis les catégories benjamins.

En benjamin, il est possible de présenter 8 joueurs. En revanche, lors des finales de zone, 6 joueurs maximum seront admis.

Il est obligatoire de se présenter pour le tournoi benjamin avec un arbitre par équipe sans quoi l'équipe sera déclassée au classement final de la journée.

Dotations : identification des meilleurs joueurs du tournoi (CD 35 compris) puis que des Pays de la Loire.

Arbitrage : Il est souhaité que chaque équipe vienne accompagnée d'un arbitre. Afin de mener à bien l'action de formation de ces jeunes arbitres, il est demandé que les comités informent la CRT des noms de ces jeunes et des catégories qu'ils seraient amenés à arbitrer (pour prévoir les arbitres superviseurs en fonction). La date butoir de cette information est fixée au 3 novembre pour la journée « aller » et au 30 avril pour la journée « retour ». Merci par avance de respecter ces dates !

Rédaction Michel LEVI DI LEON et Eric HEURTEBIZE

Ligue de Volley-Ball - www.paysdeloire-volley.com

Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland BP 90312 - 44103 Nantes Cedex 4

Tél. : 02 40 43 44 64 - Fax : 02 40 43 41 33 - E-mail : volley.pdl@wanadoo.fr



N° Indigo 0 825 80 95 95

@ www.casalsport.com